

RÉTABLIR LA VIE SAUVAGE

Une invitation à participer au rétablissement des espèces au Canada



Une publication du RESCAPÉ — Rétablissement des espèces canadiennes en péril

Rétablir la vie sauvage

Table des matières

Lettre du Comité des directeurs canadiens de la faune	1
Une introduction au rétablissement des espèces sauvages au Canada	2
Tout le monde peut contribuer à rétablir la vie sauvage	5
Comment fonctionne le rétablissement au Canada	10
Les appuis sont essentiels pour accomplir le travail	14
Les réussites du rétablissement	16
Faites votre part pour rétablir la vie sauvage	18

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2005
Conception graphique et mise en page - inversion.ca

Photos de la couverture *dans le sens horaire, à partir du coin supérieur gauche* :

1. Buse rouilleuse (Préoccupante) : © Bob Gress
2. Rainette grillon (En voie de disparition) : © Suzanne Collins
3. Camp scientifique de jeunes Heiltsuk à la rivière Koeye (C.-B.) : © Gloria Goulet
4. Étudiant bénévole aidant à libérer une martre de Terre-Neuve (En voie de disparition) : © Rod Cox
5. Recherche relative à la couleuvre fauve de l'Est (Menacée) : © Eleanor Proctor
6. Chabot de profondeur des Grands Lacs (Menacée): © Konran Schmidt
7. Caribou de Peary (En voie de disparition) : © Theresa Aniskowicz-Fowler
8. Relevé de la grenouille léopard (Préoccupante) : © Doug Adama, Adama Wildlife

ISBN 0-662-74853-0

No de cat.: CW66-250/2005F

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, d'autres publications du RESCAPÉ ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

rescape@ec.gc.ca

Téléphone : (819) 997-8507

Télécopieur : (819) 994-3684

Ou visiter :

www.especesenperil.gc.ca

Remerciements : Nous aimerions remercier Mme Pauline Lynch-Stewart de Lynch-Stewart & Associates pour le concept original et pour la recherche et la rédaction des articles contenus dans la présente publication. Des membres du Groupe de travail national sur le rétablissement ont transmis leurs précieux commentaires et leurs suggestions d'amélioration au texte. Nous remercions spécialement toutes les personnes et tous les organismes dont les histoires et les expériences sont présentées dans le document, ou qui ont fourni des photographies.

Citation recommandée : RESCAPÉ. 2005. Rétablir la vie sauvage : une invitation à participer au rétablissement des espèces au Canada. Ottawa (Ontario), 20 p.



Imprimé sur du papier recyclé



Les services de lithographie

LETTRE DU COMITÉ DES DIRECTEURS CANADIENS DE LA FAUNE

En tant que membres du Comité des directeurs canadiens de la faune (CDCF), nous sommes des professionnels de la conservation qui représentent les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des espèces menacées de disparition. Le rétablissement des espèces en péril est d'une importance primordiale dans notre travail. Nous sommes appuyés par le Groupe de travail national sur le rétablissement qui offre au CDCF des lignes directrices et des conseils sur les enjeux liés au rétablissement.

Nous convenons tous qu'un des aspects les plus satisfaisants de notre travail vient des liens que nous avons tissés avec de nombreuses personnes passionnées et dévouées qui se dédient à la cause de sauvegarder les espèces dans l'ensemble du pays.

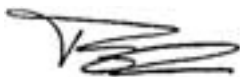
Des pêcheurs de la côte est jusqu'aux dirigeants d'entreprise de presque tous les secteurs d'activité en passant par les gardiens de zoo de partout au pays, ces personnes sont aussi diversifiées que les espèces qu'elles contribuent à rétablir. Certains sont des écoliers et d'autres, jeunes de cœur. On compte parmi ces gens des scientifiques, des chasseurs, des ornithologues amateurs et des marchands; des citoyens et des propriétaires en milieu rural, des artistes et des ingénieurs. De plus en plus, les Canadiennes et les Canadiens participent au rétablissement des espèces en péril et assument personnellement une responsabilité pour créer un environnement sain.

La présente publication rend hommage aux dizaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens de tous les horizons qui s'efforcent de rétablir la vie sauvage au Canada. Elle souligne leur vision d'un monde naturel où tout est inter relié, précieux et vital à notre bien-être, et elle célèbre leur volonté de poser un geste en ce sens. Ces pages ont également pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des besoins de rétablissement des espèces en péril au Canada ainsi que des moyens par lesquels les gens peuvent participer à ce processus.

Dans un monde idéal, nous travaillerions tous de concert à maintenir la santé et la diversité des habitats et à prévenir la disparition de la faune et de la flore plutôt que de tenter de rétablir des espèces en voie de disparition. Dans la réalité d'aujourd'hui toutefois, le rétablissement des espèces est un aspect essentiel de la conservation de la biodiversité. Nous avons espoir que nos activités de rétablissement des espèces sauvages nous motiveront et nous amèneront à trouver des solutions aux causes généralisées de leur déclin et éventuellement à rendre caduc le besoin de rétablissement.

Nous offrons cette publication comme une source d'information et d'inspiration afin d'encourager plus de Canadiennes et de Canadiens à se joindre à nous pour rétablir la vie sauvage et travailler à conserver des paysages dans lesquels toutes les espèces pourront prospérer.

Le directeur général du Service canadien de la faune,



Trevor Swerdfager
Environnement Canada

Le directeur exécutif de la Resource Stewardship Branch,



Hugh Hunt
Saskatchewan Environment



Ginseng à cinq folioles (En voie de disparition) © Andrée Nault



Échantillonnage dans le cadre d'une étude écotoxicologique sur le chevalier cuivré (En voie de disparition) © Andrée Gendron



Tortue ponctuée (En voie de disparition)
© Gary Allen

UNE INTRODUCTION AU RÉTABLISSEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA

LES CANADIENNES ET LES CANADIENS ONT DES RAISONS DE S'INQUIÉTER

Selon l'Union mondiale pour la nature, la disparition d'espèces est l'une des crises les plus urgentes de la planète. Lorsque la nature suit son cours, une espèce disparaît à tous les millénaires environ. Selon les estimations actuelles, deux ou trois espèces disparaissent presque à chaque heure, un rythme de disparition qui n'a été égalé que cinq fois depuis le début de la vie sur Terre.

À la différence des épisodes de disparition antérieurs, la disparition d'espèces dans notre monde moderne se produit dans presque tous les cas en raison des activités humaines.

Au moins 12 espèces ont disparu du Canada, et 15 autres espèces ne sont plus présentes à l'état sauvage dans notre pays. À l'heure actuelle, les experts ont identifié plus de 450 espèces de plantes et d'animaux sauvages qui risquent de disparaître à l'état sauvage au Canada et, dans certains cas, à l'échelle de la planète.

La perte d'habitats tels que les prairies herbeuses, les milieux humides et les forêts pluviales tempérées est la cause majeure de l'accélération de la disparition d'espèces. D'autres menaces, y compris les espèces envahissantes, les pesticides, les changements climatiques, la chasse excessive et les déversements d'hydrocarbures, ont des conséquences néfastes sur les espèces sauvages.

La disparition des espèces est une question importante, puisque les Canadiennes et les Canadiens ont une responsabilité morale à l'égard du patrimoine biologique de la Terre. De plus, des écosystèmes sains et variés sont essentiels à la vie humaine, ils contribuent à filtrer l'eau et à purifier l'air et nous fournissent des ressources nécessaires à notre subsistance. L'accélération de la disparition des espèces révèle un grave déséquilibre dans l'harmonie de la nature, dont nous dépendons tous.



Renard véloce (En voie de disparition) © Ludwig Carbyn

POURQUOI DES ESPÈCES DISPARAISSENT-ELLES?

PERTE D'HABITAT : La transformation des habitats naturels en zones urbaines, agricoles, ou servant au transport et à d'autres usages industriels est la principale cause du déclin des espèces. La perte des prairies indigènes est une cause importante de la disparition du renard véloce dans les Prairies canadiennes.

ESPÈCES ENVAHISSANTES : Des espèces non indigènes ou « exotiques » se nourrissent d'espèces indigènes ou leur font concurrence pour la nourriture et le territoire. L'aspixie des milieux humides, et l'ouaouaron, un prédateur introduit, contribuent au déclin de la grenouille maculée de l'Oregon, une espèce en voie de disparition en Colombie-Britannique.

POLLUTION : Les pesticides, les engrais, les eaux usées industrielles et les pluies acides polluent les habitats. Les toxines s'accumulent dans la chaîne alimentaire et affectent la santé et la reproduction d'espèces sauvages comme la rainette grillon et le chabot de profondeur des Grands Lacs.

PRISE ILLÉGALE : Le braconnage d'animaux tels l'ours grizzli exerce des pressions énormes sur les populations. La récolte illégale des plantes touche des espèces comme le ginseng à cinq folioles.

PRISE ACCIDENTELLE : Des espèces rares sont prises dans les filets de pêche commerciaux ou dans des pièges destinés à d'autres espèces. L'Albatros à queue courte et la tortue luth, par exemple, sont pris accidentellement dans des filets de pêche.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : La diminution de l'épaisseur des glaces et de l'accumulation annuelle de neige dans le nord du Canada a une incidence sur l'accès à la nourriture d'animaux comme l'ours blanc et le caribou de Peary.

PROTECTION DES ESPÈCES SAUVAGES : LA STRATÉGIE DU CANADA

Pour conserver la grande variété de nos espèces, des gens de partout au Canada s'affairent sur deux fronts : la gestion des activités humaines afin de protéger les habitats de l'ensemble des espèces et le rétablissement ciblé d'espèces dont la survie est menacée.

En vertu de l'*Accord pour la protection des espèces en péril*, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des espèces sauvages se sont engagés à coopérer à la protection des espèces en péril et de leurs habitats par la mise en place de programmes et de mesures législatives complémentaires.

Six provinces, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, ont adopté une loi protégeant spécialement les espèces en péril. D'autres provinces et territoires protègent leurs espèces en péril par des amendements à leurs lois sur les espèces sauvages ou par d'autres mesures législatives.

La *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée par le gouvernement fédéral en 2003 vise à empêcher la disparition des espèces sauvages et à favoriser le rétablissement des espèces en péril et la gestion des espèces préoccupantes. Elle exige que le Canada veille au rétablissement des espèces qui sont en péril en raison des activités humaines et prenne des mesures pour éviter que les espèces préoccupantes ne deviennent en voie de disparition ou menacées. Il est interdit de tuer un individu d'une espèce sauvage visée par la Loi, de lui nuire, de le harceler, de le capturer et de le prendre. Il est interdit également de détruire l'habitat essentiel d'une espèce visée sur le territoire domaniale et éventuellement sur d'autres territoires non domaniaux.



Un jeune Albatros à queue courte (Menacée)
© U.S. Fish and Wildlife Service

QU'EST-CE QUE LE RÉTABLISSEMENT DES ESPÈCES?

Dans le contexte de la conservation des espèces en péril, le rétablissement est le processus par lequel le déclin d'une espèce en voie de disparition, menacée ou disparue du pays est arrêté ou inversé et par lequel les menaces sont atténuées pour augmenter la probabilité de persistance de l'espèce à l'état sauvage.

Selon Joe Brazil, qui gère l'Endangered Species and Biodiversity Section du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, « le rétablissement c'est de sensibiliser les gens à la valeur des espèces sauvages. Une fois que nous expliquons ce qui arrive à une espèce, la plupart des gens comprennent, veulent apporter leur aide et désirent même prendre en main la problématique. C'est notre travail de leur fournir des options et des outils de rétablissement. »



Joe Brazil avec un oisillon de Pygargue à tête blanche
© Shawn Avery



Hydrocotyle à ombelle (Menacée) © Alex Wilson

UNE INTERVENTION SUR TOUS LES FRONTS S'IMPOSE POUR ASSURER LA SURVIE DE LA MARTRE DE TERRE-NEUVE

En 1996, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a désigné la martre vivant sur l'île de Terre-Neuve comme espèce en voie de disparition. Il y a environ 300 martres de Terre-Neuve, ce qui en fait l'un des animaux les plus rares de la planète.

Le rétablissement de la population de martres de Terre-Neuve, comme d'ailleurs celui de bon nombre d'autres espèces en péril, exige la mise en œuvre d'une panoplie de mesures:

- ☞ l'élevage en captivité en vue d'une mise en liberté dans la nature;
- ☞ la réglementation de l'usage de pièges modifiés qui prennent les lièvres, mais non les martres;
- ☞ un réseau d'aires protégées ou de « réserves »;
- ☞ une modification des pratiques de coupe forestière pour protéger les habitats importants;
- ☞ un plus grand degré de sensibilisation et d'appui du grand public au moyen de présentations, de dépliants et du programme « Adopt a Marten » (Adoptez une martre).



Capture d'une martre juvénile vivante confirmant la reproduction réussie à la pointe nord du parc national Terra Nova © John Gosse



Martre de Terre Neuve (En voie de disparition)
© John Gosse

LE RÉTABLISSEMENT DÉPEND DE LA MOBILISATION DES CANADIENS

Les gouvernements ne peuvent relever ce défi seuls. L'Accord et la *Loi sur les espèces en péril* mettent l'accent sur le besoin de s'associer aux scientifiques, au secteur privé, aux propriétaires fonciers, aux collectivités et aux bénévoles pour comprendre les menaces à la survie des espèces et prendre des mesures pour assurer la remise en état des populations.

Tous les Canadiens et les Canadiennes ont un rôle à jouer. En réalité, avec plus de 450 espèces qui luttent pour survivre sur une étendue de dix millions de kilomètres carrés, le rétablissement des espèces exigera l'aide de chaque Canadienne et Canadien. Pour certaines espèces, cette aide peut prendre la forme d'un changement relativement simple de l'usage des terres durant une courte période de temps. Pour d'autres, le rétablissement exige des mesures coûteuses de grande envergure étalées sur de nombreuses décennies et impliquant le travail de centaines de personnes.

TOUT LE MONDE PEUT CONTRIBUER À RÉTABLIR LA VIE SAUVAGE

Les Canadiennes et les Canadiens passent à l'action. Des dizaines de milliers de personnes, y compris des propriétaires de chalets, des agriculteurs, des sociétés, des étudiants et des collectivités, s'impliquent pour rétablir la vie sauvage. Voici un aperçu de la diversité des groupes qui se rallient à une cause commune :

DES ÉTUDIANTS DU YUKON CUEILLEN DES LICHENS POUR LE CARIBOU DU TROUPEAU DE CHISANA



Caribou des bois (Population des montagnes du Nord; Préoccupante) © Jukka Jantunen

Les peuples autochtones et les pourvoyeurs ont été les premiers à observer le déclin marqué de la taille du troupeau de caribous des bois de Chisana. Il semble que pendant une période de dix ans, aucun faon n'ait survécu en raison de la prédation par les ours, les loups, les Aigles royaux, les carcajous de l'Ouest et les coyotes. Des mesures ont dû être prises sur-le-champ pour prévenir la disparition du troupeau, alors même que les causes du changement soudain et radical de la prédation étaient étudiées.

Un programme conjoint de rétablissement entre le Yukon et l'Alaska vise à accroître le taux de survie des petits par la capture des femelles gravides au début du printemps. Les femelles sont gardées dans de grands enclos à l'abri des prédateurs pour n'être remises en liberté avec leurs petits qu'une fois ceux-ci assez robustes pour échapper aux prédateurs.

Les étudiants du Yukon contribuent au programme de rétablissement en cueillant des tonnes de lichen, un élément essentiel du régime des caribous, pour les nourrir pendant qu'ils sont dans les enclos. Ce lichen permet aux micro-organismes de l'estomac du caribou, particulièrement aux protozoaires unicellulaires essentiels à la digestion, de s'adapter à la moulée en permettant une période de transition avec l'alimentation naturelle sur les pâturages. Le lichen cueilli par les étudiants est probablement le principal facteur expliquant la bonne santé des caribous pendant leur séjour dans les enclos.

Le troupeau est aujourd'hui évalué à 720 individus, alors qu'il n'en comptait que 300 en 2003. Il semble qu'il pourrait maintenant se rétablir de lui-même.

DES CHERCHEURS FONT ÉQUIPE AVEC DES PÊCHEURS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE POUR LA SCIENCE ET LA CONSERVATION DE LA TORTUE LUTH



Membres du Groupe de travail avec « Johanna », une tortue luth trouvée au large de l'île du Cap-Breton, préalablement étiquetée à une colonie de nidification au Surinam © Nova Scotia Leatherback Turtle Working Group

En 1998, Mike James et Kathleen Martin entreprennent de déterminer si la tortue luth est une espèce indigène des eaux canadiennes ou si elle n'est qu'une espèce tropicale observée parfois hors de son habitat ordinaire. Plutôt que d'avoir recours à la science conventionnelle pour trouver la réponse, ils s'adressent à ceux qui ont le plus d'occasions d'observer les tortues en mer, les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse. Avec l'aide de plus de 200 pêcheurs de partout dans la province, ils enregistrent plus de 170 observations de tortues luths le premier été. Cet exercice marquera à jamais l'approche scientifique relative aux tortues luths.

Il s'ensuit la création du Nova Scotia Leatherback Turtle Working Group (Groupe de travail sur la tortue luth de la Nouvelle-Écosse), une initiative de conservation faisant appel aux membres des collectivités côtières, principalement des pêcheurs commerciaux et des scientifiques. À ce jour, le groupe a enregistré plus de 1000 observations et il compte plus de 500

bénévoles pêcheurs, qui sont également des partenaires actifs de recherche qui participent à d'autres projets du groupe, comme l'étude des déplacements des tortues luths. Plus important encore, les pêcheurs protègent l'espèce en s'efforçant de libérer les tortues prises accidentellement dans les engins de pêche.

Le Nova Scotia Leatherback Turtle Working Group a fait des contributions scientifiques importantes quant à la compréhension globale de ces majestueuses tortues et quant aux meilleures façons d'assurer leur conservation. Comme le souligne Kathleen Martin, « cela témoigne également de l'importance de la collaboration et de la valeur immense des connaissances écologiques d'une collectivité pour la science et l'avenir des espèces de notre planète ».



Enfants examinant une tortue luth (En voie de disparition) rejetée sur la plage à Lobster Cove au parc national du Gros-Morne © Fiona Cuthbert

UN ÉLEVEUR DE BÉTAIL DE L'ALBERTA PROTÈGE LES CHEVÊCHES DES TERRIERS... ET BIEN PLUS



Jerry Holtman à son ranch © Jerry Holtman

« Il est important de créer un habitat où tout peut survivre », dit Jerry Holtman, un éleveur qui possède 4455 hectares de prairie à graminées courtes près de Taber dans le sud de l'Alberta. Il maintient sa terre, dont les 365 hectares qu'il a achetées il y a quelques années pour les réensemencer, en graminées indigènes.

Jerry Holtman a commencé à s'intéresser à la gestion intégrée des ressources en 1984. Aujourd'hui, cet éleveur gère ses activités non seulement en fonction du bétail, mais aussi des antilopes d'Amérique, des cerfs de Virginie et des crotales des Prairies qui se partagent le territoire. « Quand nous prenons une décision en matière de gestion sur le ranch, explique Jerry, nous suivons une liste de contrôle pour faire en sorte que tout le système naturel soit pris en compte parce que tout est lié. »

En tant que participant au Operation Grassland Community Stewardship Program depuis 1990, Jerry considère son ranch comme une parcelle de l'habitat nécessaire à la survie de la Chevêche des terriers, une espèce en péril. « Nous faisons partie d'un vaste territoire de 20 250 hectares d'habitat indigène, et les Chevêches ont besoin de tout cet espace. Elles ont besoin des écureuils terrestres et des blaireaux d'Amérique pour les terriers, des sauterelles pour la nourriture et d'une souris de temps à autre. » La gestion du pâturage sur le ranch Holtman respecte la faible tolérance aux perturbations des Chevêches et favorise « l'éclosion en grand nombre des sauterelles » dont elles ont besoin pour accumuler la masse adipeuse nécessaire pour migrer vers le sud chaque automne.

Ces écosystèmes performants, où tout peut survivre, profitent aussi aux activités d'élevage de bétail de Jerry. Les graminées, qui ont profité d'un repos suffisant entre les périodes de broutage, sont plus résistantes à la sécheresse, car leurs racines poussent plus profondément dans le sol. Plus la variété de plantes est grande, plus le fourrage est nutritif pour son bétail.

Mais plus que tout, l'approche intégrée de la gestion des ressources stimule l'intérêt de l'éleveur pour son travail et préserve son enthousiasme pour la terre. « Quelquefois je m'agenouille pour voir de plus près la prairie travailler » dit Jerry Holtman. « Je compte les espèces dans une touffe d'herbe et je creuse la terre pour y trouver des insectes. De pouvoir voir l'écosystème fonctionner à un tel niveau... en fait, c'est la base de tout. »

« L'énergie circule dans notre collectivité, comme le cycle d'énergie de l'écosystème de la prairie » explique Jerry Holtman, soulignant l'importance de partager son enthousiasme pour le rétablissement de la Chevêche des terriers et l'approche intégrée de la gestion des ressources. « Nous faisons tous partie d'un tout et nous devons nous rassembler et nous nourrir l'un et l'autre pour éviter de devenir insensibles à nos espaces naturels... »

LA BANDE INDIENNE D'OSOYOOS, CHEF DE FILE DU RÉTABLISSEMENT DES ESPÈCES DANS LE SUD DE L'OKANAGAN



Biologistes de la réserve de la bande indienne Osoyoos lors d'un inventaire de salamandres tigrées (population des montagnes du Sud; En voie de disparition) © David Cunnington

La région du sud de l'Okanagan et de la vallée de la Similkameen abrite des habitats variés comme des forêts littorales, des forêts de conifères, des prairies désertiques, des milieux humides et des falaises rocheuses. Cette région du sud de la Colombie-Britannique est l'un des écosystèmes les plus riches au Canada, mais aussi l'un des plus menacés. On y trouve près de la moitié des espèces d'oiseaux du pays et bon nombre de plantes et d'animaux qui n'existent nul part ailleurs en Amérique du Nord et, dans certains cas, au monde.

La richesse du patrimoine naturel conjuguée à la pression d'un développement intense s'y est traduite par un taux élevé d'espèces en péril. La région abrite 58 espèces de plantes et d'animaux considérées en péril au Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (en date de mai 2005). Ces espèces comprennent la chauve-souris blonde, la salamandre tigrée, le Pic à tête blanche et le crotale de l'Ouest. Le rétablissement de bon nombre de ces espèces serait impossible sans le leadership de la bande d'Osoyoos, dont les réserves couvrent environ la moitié de l'habitat restant de certaines espèces en péril.

La communauté de cette Première nation, un partenaire du South Okanagan-Similkameen Conservation Program, élabore un plan d'aménagement durable des terres qui favorisera la conservation des plantes et des animaux tout en répondant aux besoins de la population humaine. La bande d'Osoyoos tient à jour une base de données exhaustive sur la présence d'espèces sauvages sur ses terres et participe aux équipes de rétablissement. Elle a aussi élaboré un plan de gestion du territoire qui est profitable tant pour la production bovine que pour la remise en état de l'habitat. Enfin, la bande donne des cours sur le terrain pour sensibiliser les élèves des écoles primaires et secondaires aux espèces et aux habitats en péril.

La bande travaille en coopération avec les gouvernements provincial et fédéral et les administrations locales pour effectuer des inventaires sur les populations d'espèces en péril, telles que la chauve-souris blonde et le crotale de l'Ouest, et en favoriser l'essor. Le Nk'Mip Desert and Heritage Centre est géré par la bande; il organise entre autres une excursion très populaire ayant pour thème la biologie et la conservation du crotale de l'Ouest. Le centre dirige aussi des recherches sur la gestion des crotales à proximité des vergers, des vignobles et des terrains de camping et offre des ateliers sur la gestion des serpents destinés aux agriculteurs locaux et aux exploitants de parcs.



Certains des nombreux habitats dans la réserve de la bande indienne Osoyoos © Alain Branchaud

CANFOR TRAVAILLE AVEC LE GOUVERNEMENT DE COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR PROTÉGER L'AUTOUR DES PALOMBES DE LA SOUS-ESPÈCE LAINGI

Le centre de l'île de Vancouver est un endroit idéal pour observer des espèces sauvages, y compris la sous-espèce de l'île de Vancouver du cougar, l'ours noir, le wapiti de Roosevelt et le cerf à queue noire. La région est également l'habitat de plusieurs espèces en péril, y compris la sous-espèce *laingi* de l'Autour des palombes (anciennement la population des îles-de-la-Reine-Charlotte), le Guillemot marbré et la chauve-souris de Keen.



Autour des palombes de la sous-espèce *laingi* (Menacée) © Wayne Lynch

La compagnie forestière Canfor dispose depuis 1960 d'un permis de gestion d'une région forestière située au centre de l'île de Vancouver. Dans cette région, la gestion des espèces sauvages a historiquement été axée sur l'aire d'hivernage du cerf et du wapiti mais, depuis 1994, Canfor travaille de pair avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour tenir des inventaires et élaborer des plans de gestion afin de protéger la sous-espèce *laingi* de l'Autour des palombes.

« Les inventaires ont permis de relever 14 territoires d'Autours des palombes contenant 43 nids, soit un nombre plus élevé que prévu, explique John Deal de Canfor. Cela représentait un défi pour Canfor et pour le gouvernement provincial, et il fallait une stratégie permettant d'exploiter la région couverte par le permis tout en protégeant l'Autour des palombes qui est menacé. »

L'habitat le plus important pour l'Autour des palombes est l'espace de sécurité requis par les oisillons lorsqu'ils quittent le nid, soit la « zone après l'envol ». Canfor et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont effectué un suivi télémétrique des déplacements des oisillons afin de déterminer les types d'habitats importants après l'envol. La stratégie de collaboration élaborée a créé dix habitats d'espèces sauvages protégés en vertu de la loi provinciale tout en fournissant des ressources ligneuses suffisantes à Canfor.

DES INTENDANTS LOCAUX CONSERVENT LES TERRAINS DE CALCAIRE ARIDES DE TERRE-NEUVE ET FAVORISENT L'ÉCOTOURISME



Courtepointe représentant la flore des terrains de calcaire arides © Dulcie House

Les terrains de calcaire arides des côtes de la péninsule Great Northern de Terre-Neuve sont un haut lieu de la diversité végétale sur l'île. L'activité humaine, y compris l'utilisation de véhicules tout-terrain, l'exploitation du gravier et les déversements, a endommagé d'importantes sections des terrains. Les utilisations néfastes qui y ont cours mettent en danger la très rare braya de Long, le saule des landes et d'autres plantes, de même que leurs habitats.

Les résidents et les propriétaires fonciers du secteur assument la responsabilité de prendre soin de cet habitat fragile avec l'aide du Limestone Barrens Habitat Stewardship Program. Ce programme met l'accent sur l'éducation communautaire afin d'encourager les résidents à devenir les gardiens de cette ressource exceptionnelle. Il présente cet écosystème comme une source de fierté pour les résidents et comme une destination pour les amateurs de botanique et les naturalistes. Le programme soutient également la conservation et la remise en état des habitats pour les espèces rares.

L'école primaire Straits, la municipalité de Flower's Cove et les propriétaires fonciers de Sandy Cove ont tous signé des accords d'intendance et ont jusqu'à présent été au premier plan du programme. Les élèves de l'école ont visité les terrains arides et ont fait des dessins et des peintures représentant la flore unique qui s'y trouve. Un institut de femmes local a réalisé une courtepointe représentant les plantes et une carte de la région. Cette courtepointe est exposée au cours des réunions de la communauté locale et des groupes scolaires. Des étudiants de la Memorial University of Newfoundland ont mené des études scientifiques et des travaux de rétablissement sur les terrains arides. Des groupes de jeunes ont rédigé un dictionnaire de plantes à l'intention des usagers d'un sentier pédestre et ils offrent aussi des visites guidées.

« La force de ce programme d'intendance réside dans le travail d'équipe », souligne Dulcie House, coordonnatrice du programme. « Nous disposons d'un groupe diversifié de partenaires qui nous fournissent l'expertise et le talent dont nous avons besoin pour conserver les terrains arides. »

COMMENT FONCTIONNE LE RÉTABLISSEMENT AU CANADA

LE RESCAPÉ COORDONNE LE RÉTABLISSEMENT NATIONAL DES ESPÈCES

Au Canada, la planification du rétablissement d'une espèce sauvage en péril concerne rarement un seul gouvernement ou organisme. Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont tous un rôle à jouer dans le rétablissement des espèces sauvages selon l'*Accord pour la protection des espèces en péril*. Trois organismes fédéraux en sont responsables en vertu de la Loi sur les espèces en péril : Environnement Canada, Agence Parcs Canada et Pêches et Océans Canada. Le gouvernement fédéral collabore également avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour distribuer le financement par le biais du Programme d'intendance de l'habitat.

Le programme national canadien de rétablissement se nomme RESCAPÉ, un acronyme pour Rétablissement des Espèces CANadiennes en PÉril. Le RESCAPÉ regroupe des représentants de toutes les autorités responsables afin qu'ils travaillent ensemble à rétablir la vie sauvage en péril et à éviter que d'autres espèces ne deviennent en péril. Le programme RESCAPÉ réunit aussi des comités de gestion des ressources fauniques, des peuples autochtones, des industries, des universités et d'autres organismes et particuliers qui ont un rôle à jouer dans le rétablissement.

Le principal organisme du RESCAPÉ est le Groupe de travail national sur le rétablissement, qui réunit une vingtaine de représentants des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du rétablissement des espèces en péril. Ce groupe de travail guide le processus national de rétablissement, avec le soutien du Secrétariat du rétablissement du Service canadien de la faune.

Le RESCAPÉ a les objectifs nationaux suivants :

- ☞ Aucune espèce sauvage en voie de disparition ne doit disparaître du pays, ni disparaître définitivement.
- ☞ Aucune espèce ne doit devenir une espèce menacée ou passer de la situation d'espèce menacée à celle d'espèce en voie de disparition.
- ☞ Les espèces disparues du pays seront réintroduites au Canada dans la mesure du possible.
- ☞ Un programme de rétablissement et un plan d'action devront être préparés pour chaque espèce menacée, en voie de disparition ou disparue du pays, conformément aux exigences de la Loi sur les espèces en péril.
- ☞ Lorsque possible, des programmes de rétablissement seront entrepris à l'échelle nécessaire pour rétablir la situation des espèces menacées, en voie de disparition ou disparues du pays.

« Une planification efficace favorise le rétablissement, mais ne peut en soi rétablir une espèce. » – *Sherman Boates, Gestionnaire, Biodiversité, Nova Scotia Department of Natural Resources*



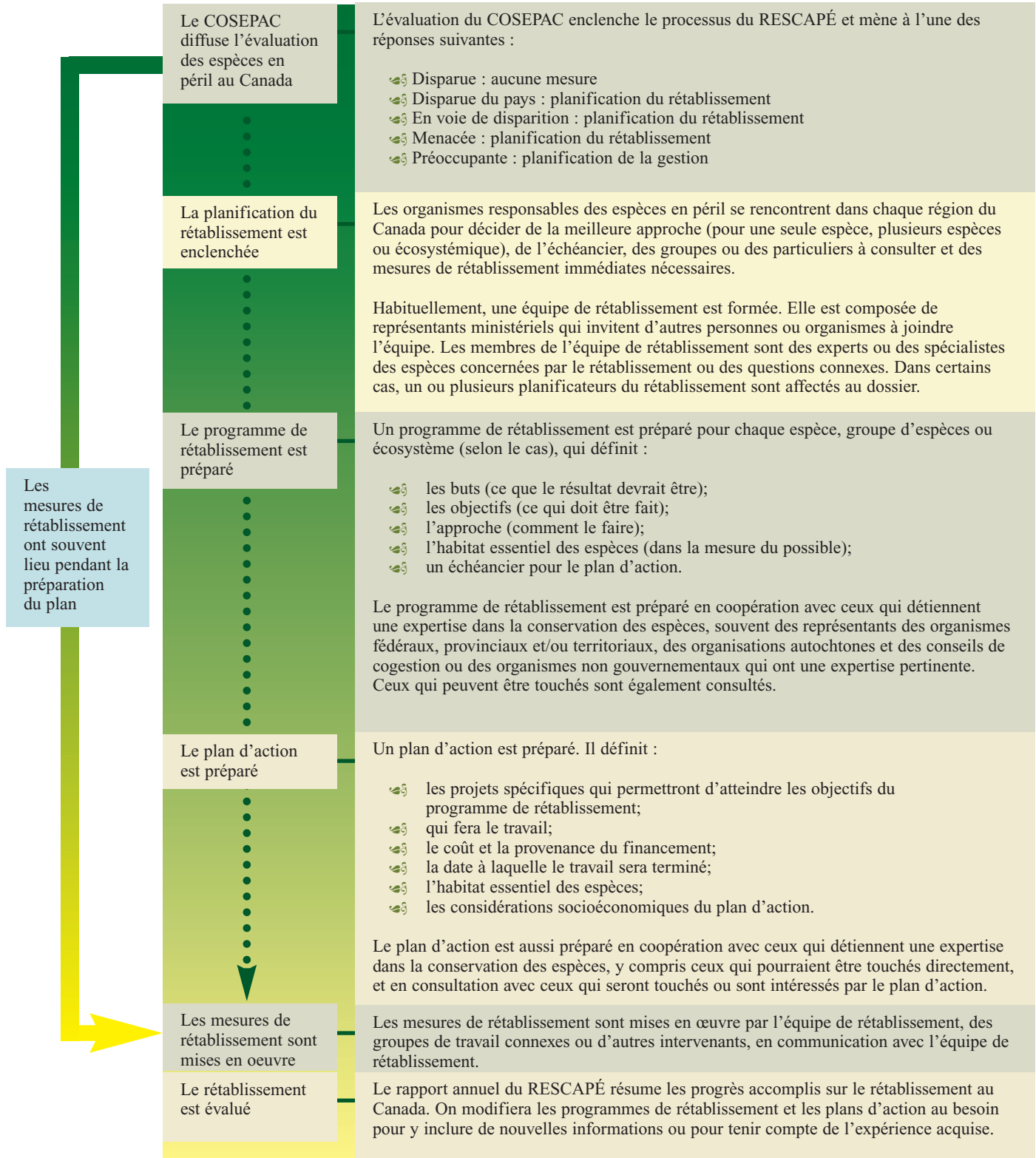
Le Groupe de travail national sur le rétablissement se réunit deux fois l'an, comme l'un des moyens de communication actifs utilisés, afin de préparer le programme national de rétablissement © Sa Majesté



Participants lisant des documents sur l'intendance lors de la présentation sur l'intendance de la couleuvre à queue fine sur l'île Pender en C.-B. (En voie de disparition) © Christian Engelstoft

LES ÉTAPES DE BASE DU RESCAPÉ

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) se réunit une fois par année pour déterminer quelles sont les espèces sauvages menacées de disparaître du Canada. Chaque année, la publication du rapport du COSEPAC déclenche la réalisation d'un certain nombre d'étapes de base dans le processus du RESCAPÉ, ce qui n'empêche pas que certaines mesures de rétablissement puissent être entamées immédiatement pour les situations d'urgence. L'évaluation du COSEPAC mène également à des décisions sur l'inscription légale des espèces en vertu de la LEP ou de lois provinciales.



DE QUELLE FAÇON LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL INFLUENCE-T-ELLE LE PROCESSUS DU RÉTABLISSEMENT?

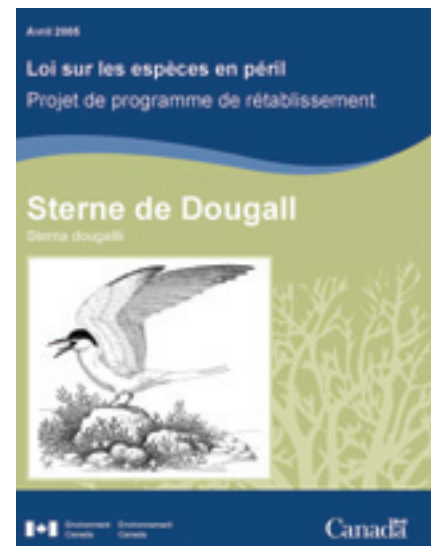
La Loi influence le rétablissement comme suit :

- ☞ Elle protège les individus et les résidences des espèces en péril de juridiction fédérale.
- ☞ Elle protège l'habitat essentiel sur le territoire domanial.
- ☞ Elle permet la protection de l'habitat essentiel sur le territoire non domanial au moyen d'accords de conservation et autres mesures bénévoles ou de collaboration.
- ☞ Elle prévoit la protection de parties de l'habitat essentiel ne se trouvant pas sur le territoire domanial et qui ne sont pas adéquatement protégées par des mesures volontaires ou par d'autres lois.
- ☞ Elle exige des plans de rétablissement en deux volets (programme de rétablissement et plan d'action) pour les espèces en voie de disparition, menacées ou disparues du pays, et des plans de gestion pour les espèces préoccupantes.
- ☞ Elle prescrit des échéanciers pour la planification du rétablissement afin d'accélérer la mise en œuvre du rétablissement.

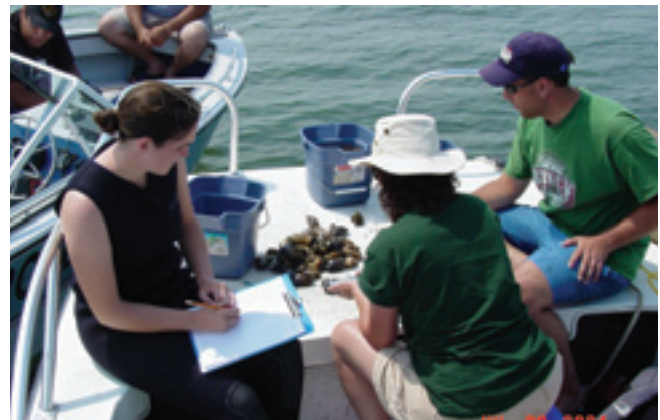
- ☞ Elle définit un contenu obligatoire pour les programmes de rétablissement et les plans d'action et favorise l'uniformité de la planification du rétablissement.
- ☞ Elle met l'accent sur la coopération et la consultation durant le processus de la planification du rétablissement.
- ☞ Elle tient compte des aspects socioéconomiques dans la planification des mesures de rétablissement.
- ☞ Elle augmente les fonds publics investis dans le rétablissement.
- ☞ Elle accroît l'intérêt et la sensibilisation du public en ce qui concerne les espèces en péril.



Échantillonnage du naseux de Nooksack (En voie de disparition)
© Mike Pearson



Couverture proposée de la présentation des programmes de rétablissement dans le registre public de la LEP © Sa Majesté



Inscription des données sur les moules indigènes recueillies au lac Sainte-Claire © Don Schloesser

LES ÉQUIPES DE RÉTABLISSEMENT PRÉSENTENT UNE VASTE GAMME D'EXPERTISE

Les équipes de rétablissement exercent un leadership dans la planification et la mise en oeuvre des mesures de rétablissement. Chaque membre apporte une expertise particulière liée à l'espèce, à son habitat ou à un procédé industriel qui touche l'espèce. En plus des représentants des autorités responsables, l'équipe de rétablissement peut inclure :

- ☛ des représentants des communautés autochtones et des conseils de gestion des ressources fauniques;
- ☛ des spécialistes des espèces provenant du milieu universitaire ou des domaines de la zoologie, de la botanique ou de la conservation;
- ☛ des propriétaires fonciers ou des exploitants des terres touchés;
- ☛ des ministères ou des municipalités;
- ☛ des entreprises ou des industries telles que la foresterie, l'agriculture, la pêche commerciale, l'industrie minière, le secteur de la production pétrolière et gazière et les associations qui les représentent;
- ☛ les personnes qui participent à certains types d'activités récréatives (comme la chasse, la pêche, la motoneige et la randonnée) et les organismes qui les représentent; et
- ☛ des spécialistes de l'application de la loi (par exemple, pour des questions de collectes illégales).



Marmotte de l'île Vancouver (En voie de disparition) © Robert Milko

ÉQUIPE DE RÉTABLISSEMENT DE LA MARMOTTE DE L'ÎLE VANCOUVER

La marmotte de l'île Vancouver, une espèce en voie de disparition vivant dans les montagnes, est l'un des animaux les plus rares de l'Amérique du Nord. L'équipe de rétablissement a été mise sur pied en 1988. Elle compte parmi ses membres :

- Don Doyle, président (British Columbia Ministry of Environment)
- Gordon Blankstein (Mountain View Breeding and Conservation Centre)
- Justin Brashares (University of California)
- John Camio (Association des zoos et aquariums du Canada)
- Drew Chapman (British Columbia Ministry of Environment)
- Bob Elner (Service canadien de la faune, Environnement Canada)
- Maria Franke (Zoo de Toronto)
- David Fraser (British Columbia Ministry of Environment)
- Peter Gibson (Mount Washington Alpine Resort)
- Sally Leigh-Spencer (Cowichan Valley Naturalists Society)
- Dave Lindsay (Timber West)
- Ron McLaughlin (Weyerhaeuser Canada)
- Bob Morris (British Columbia Wildlife Federation)
- David Nagorsen (Mammalia Biological Consulting)
- Helen Schwantje (British Columbia Ministry of Environment)
- David Shackleton (University of British Columbia)
- Doug Whiteside (Zoo de Calgary)

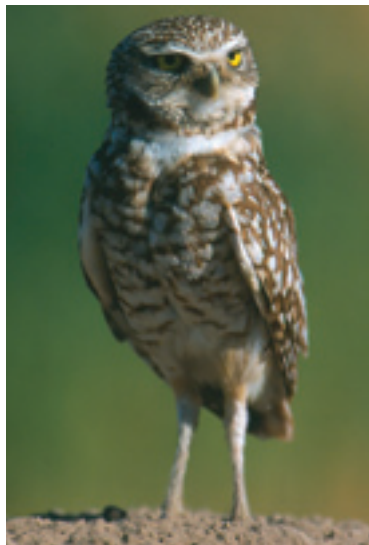
Chargée du mandat de protéger la marmotte de l'île Vancouver, l'équipe travaille de concert avec des scientifiques, des chercheurs et des techniciens, à l'échelle nationale et internationale, afin d'améliorer les connaissances scientifiques nécessaires au rétablissement de la population de la marmotte de l'île Vancouver.

LES APPUIS SONT ESSENTIELS POUR ACCOMPLIR LE TRAVAIL

LE RÉTABLISSMENT DEMANDE DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Si une espèce décline au point de ne plus pouvoir se rétablir d'elle-même, son rétablissement peut devenir très coûteux et nécessiter des décennies de travail. Brian Johns, président de l'Équipe de rétablissement de la Grue blanche, estime que plus de 200 millions de dollars ont été investis par les États-Unis et le Canada pour cette espèce depuis le début des années 1930. Les mesures de rétablissement incluent la recherche, la protection de l'habitat et les programmes de reproduction et de réintroduction.

Les contributions au rétablissement des espèces s'élèvent à 29 millions de dollars annuellement et proviennent de tous les secteurs de la société canadienne. Par exemple, des gouvernements et des conseils de gestion des ressources fauniques mandatent du personnel pour réaliser les programmes de rétablissement et allouent des fonds de contrepartie à la recherche scientifique ou aux mesures de rétablissement. Des organismes autochtones offrent leurs conseils pour la planification et les mesures de rétablissement en communiquant leurs connaissances écologiques traditionnelles. Des universités et des collèges encouragent les professeurs à se joindre à des équipes de rétablissement ou à contribuer à la recherche scientifique. Des organismes non gouvernementaux du secteur de l'environnement amassent des fonds pour les mesures de rétablissement. Des sociétés versent une partie de leurs recettes à des initiatives de rétablissement, commanditent une espèce ou mettent des locaux à la disposition du personnel du rétablissement. Des particuliers offrent leur temps, font don de leurs terres ou les gèrent de manière à fournir un habitat aux espèces en péril. Ils font également des dons à des fondations vouées au rétablissement des espèces.



Chevêche des terriers
(En voie de disparition) © Christian Artuso

Cependant, la situation est telle que ces contributions généreuses ne suffisent pas pour mettre en œuvre toutes les mesures de rétablissement nécessaires. Il faut établir des priorités en matière de mesures de rétablissement pour faire en sorte que les ressources financières limitées profitent aux espèces les plus menacées à l'échelle nationale.

CONTRIBUTION ANNUELLE AU PROCESSUS NATIONAL DE RÉTABLISSMENT

(Moyenne annuelle de 1999 à 2004; données des rapports annuels du RESCAPÉ)

Dépenses en matière de rétablissement
(salaires et fonctionnement) : 29 millions de dollars

Équivalent en emplois :
Environ 145 employés à temps plein

Effort des bénévoles :
des milliers de bénévoles dont le travail représente environ celui de 35 employés à temps plein

Contributeurs financiers : 212 organismes



Esturgeon à museau court (Préoccupante) © Jason Casselman

PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES : RÉCOLTER DES FONDS ET DÉFENDRE LA CAUSE

DES BIÈRES ARTISANALES POUR LA PROTECTION DES ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION

En 1998, Le Projet Rescoussé a formé un partenariat avec les Brasseurs RJ pour lancer une nouvelle bière au Québec dans le but de venir en aide aux espèces en péril.

La Rescoussé est une ale de blé rousse inspirée par le chevalier cuivré, un poisson en voie de disparition, que l'on retrouve uniquement dans quelques rivières du sud-ouest du Québec et dont l'illustration apparaît sur l'étiquette de la bouteille. Les Brasseurs RJ versent une redevance provenant des ventes de la Rescoussé à la Fondation de la faune du Québec afin de venir en aide aux espèces sauvages menacées et vulnérables au Québec. La bière a contribué à la construction d'une passe à poissons de 2,4 millions de dollars qui permet aux individus de poissons rares de contourner un barrage et de se rendre aux frayères situées en amont. L'Escousse est une bière saisonnière lancée en 2002 pour récolter plus de fonds et pour utiliser le même concept afin de présenter d'autres espèces en péril telles que la rainette faux-grillon de l'ouest et le Pluvier siffleur.



Ces produits sont une belle façon de joindre l'utile à l'agréable. En plus de produire des revenus pour les espèces en péril, ils sensibilisent le public à la cause des espèces en péril et à l'importance de conserver la biodiversité. L'œuvre fascinante du peintre Ghislain Caron, qui figure sur l'étiquette, capte l'attention des consommateurs et encourage les discussions et l'échange d'idées sur les questions environnementales.

Le solide partenariat entre les Brasseurs RJ, la Fondation de la faune du Québec et le Projet Rescoussé se fonde sur un intérêt commun pour la protection des espèces en péril. Leur message est une « bouteille à la mer » pour les espèces en péril. Les partenaires espèrent que leur dernier appel sera entendu.

AVEDA : LE POUVOIR DES PLANTES

Aveda est une société internationale qui fabrique des produits de beauté à base de plantes. Chaque année en avril, Aveda mène la campagne Mois de la Terre et verse une partie de ses recettes à des partenaires du milieu de la conservation. Le thème de 2005 était « Save Our Power Plants » : « Les plantes fournissent l'air que nous respirons, elles sont la nourriture et l'habitat des espèces sauvages, elles sont même des remèdes dont certains restent à découvrir. Mais une plante sur trois est menacée de disparition... »



Sabatie de Kennedy (Menacée)
© Nova Scotia Museum of
Natural History

Les fonds amassés durant le Mois de la Terre 2005 profiteront à l'initiative Plants on the Edge de la Nova Scotia Nature Trust, un programme de protection de plantes en péril de la plaine côtière de l'Atlantique, où se trouvent les plus grandes et les plus importantes populations intactes de flore de plaine côtière au Canada. Des 64 espèces de la plaine côtière de l'Atlantique, 11 sont considérées comme en voie de disparition, menacées ou préoccupantes à l'échelle nationale; et 5 sont en péril à l'échelle mondiale.

En plus de générer des fonds essentiels, le Mois de la Terre aide à sensibiliser à la conservation des espèces en péril et à appuyer cette cause. « Le Mois de la Terre nous donne une occasion d'informer nos clients des problèmes cruciaux qui nuisent à la santé de notre planète et à notre propre santé », affirme Cindy Dunn, représentante régionale d'Aveda.



Lopholobie dorée (Menacée)
© Mark F. Elderkin

LES RÉUSSITES DU RÉTABLISSEMENT

TOUS PEUVENT FAIRE UNE DIFFÉRENCE

Les activités de rétablissement ont mené à des réussites remarquables. De nouvelles colonies de nidification établies pour les Pélicans d'Amérique et des plates-formes de nidification de Buses rouilleuses ont stabilisé les effectifs de leur population, de sorte que ces espèces ne sont plus considérées en péril. Le Faucon pèlerin (de la sous-espèce *anatum*), qui était en voie de disparition, est maintenant désigné comme espèce menacée, grâce à la réduction de l'usage de pesticides organochlorés et à la mise en liberté de jeunes oiseaux élevés en captivité. La création et la protection de nouveaux troupeaux de bisons des bois ont amélioré l'avenir de l'espèce qui n'est plus menacée d'une disparition imminente.

Beaucoup d'activités doivent encore être réalisées pour protéger et rétablir les espèces les plus vulnérables aux activités humaines et empêcher d'autres espèces de devenir en péril. Alain Branchaud, spécialiste du rétablissement à Environnement Canada, croit qu'un des défis les plus importants est d'encourager les gens à s'intéresser à la cause : « La protection de la biodiversité et des espèces en péril doit devenir une valeur fondamentale. C'est là le premier pas vers la protection des espèces. »

DES AVANCÉES PROMETTEUSES EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE

Des innovations scientifiques et technologiques récentes contribuent également à l'avancement dans le domaine du rétablissement. Le perfectionnement des pratiques de gestion des animaux a permis à l'Équipe de rétablissement de la marmotte de l'île Vancouver d'obtenir ses premiers succès en réussissant finalement la reproduction de l'espèce en captivité. Une technique inventée par Bill Lishman, qui consiste à utiliser un avion ultra-léger pour enseigner la migration aux oiseaux, popularisée au cinéma en 1996 par le long métrage *Fly Away Home*, a contribué à établir de nouveaux troupeaux reproducteurs de Grues blanches. Le Canada a adopté une technique de conservation américaine utilisant des cages à nids nommées « exclos » pour protéger les jeunes Pluviers siffleurs des prédateurs. Le projet pilote Espace pour habitat, qui réunit de multiples partenaires, vise la mise au point d'un système de suivi de l'habitat des espèces sauvages, notamment les habitats essentiels des espèces en péril, en utilisant les technologies par satellite.



Bison des bois (Menacée)
© Kathreen Ruckstuhl



Image par satellite de la réserve nationale de faune Shepody au Nouveau-Brunswick © Sa Majesté



Grues blanches (En voie de disparition) passant du temps avec leur « mère » mécanique et les pilotes en costume © Operation Migration

AVEC UN PETIT COUP DE POUCE DE MES AMIS...

Le Merle bleu de l'Est a fait un retour spectaculaire, en grande partie grâce à une campagne d'installation de nichoirs soutenue par des milliers d'amis des oiseaux. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada a retiré en 1996 le Merle bleu de l'Est de sa liste d'espèces en péril.

Le nombre d'individus de cette espèce avait chuté à raison de la disparition d'arbres centenaires, de l'enlèvement de clôtures servant à la nidification, de la compétition d'autres oiseaux chanteurs et de quelques hivers difficiles dans les années 1970.

Les propriétaires fonciers, les naturalistes et d'autres ont réagi à ce déclin en construisant des nichoirs artificiels pour améliorer les chances de reproduction. Des « sentiers de nichoirs » ont été créés pour aider les bénévoles à faire des relevés et entretenir les nichoirs.



Espèce préalablement préoccupante, le Merlebleu de l'Est s'est rétabli parce que des gens partout dans son aire de répartition lui ont fourni des nichoirs © S. L. Renkel

« Mais il y a tout de même matière à se réjouir. Les loutres de mer sont en voie de repeupler les eaux côtières. Les caribous sont revenus à leur ancien habitat d'hiver. Dans la rivière Adams, les saumons rouges (saumons sockeye) fraient en nombre inégalé. Dans le ciel, les Pygargues à tête blanche planent sur les courants thermiques. Ces espèces sauvages, qui sont un élément de notre identité canadienne, sont la preuve vivante que lorsque nous corrigeons nos habitudes destructives, la nature peut se remettre. En nous donnant de l'espoir, ces preuves de résistance nous orientent vers un avenir durable dont pourront profiter les divers habitants du pays. » [traduction]

David R. Boyd, avocat en droit de l'environnement et auteur de Unnatural Law: Rethinking Canadian Environmental Law and Policy (citée dans le Globe and Mail, le 31 décembre 2002 et réimprimé dans le présent document avec la permission de M. David Boyd).



Crotale de l'Ouest (Menacée) © Karl W. Larsen

FAITES VOTRE PART POUR RÉTABLIR LA VIE SAUVAGE

Il y a de nombreux moyens d'aider à rétablir la vie sauvage.

APPRENEZ-EN DAVANTAGE SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET SACHEZ LES RECONNAÎTRE.

La sensibilisation est la première étape de la participation au rétablissement. Le site Internet Espèces en péril du gouvernement du Canada contient un outil cartographique interactif qui vous aidera à identifier les espèces qui vivent dans votre région. Une fois la liste générée, vous pourrez cliquer sur le nom de l'espèce de votre choix pour voir une photographie et obtenir de plus amples renseignements.

COMPRENEZ LES MENACES QUI PÈSENT SUR LES ESPÈCES ET DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ LES ATTÉNUER.

Le site Internet Espèces en péril du gouvernement du Canada et la plupart des sites des équipes de rétablissement expliquent les causes du déclin des espèces et décrivent les mesures concrètes que vous pouvez prendre pour participer à la protection et au rétablissement des espèces en péril. Par exemple, vous pouvez contribuer à réduire les menaces en cessant d'utiliser des pesticides sur votre terrain, en exprimant votre opinion sur les plans d'aménagement qui touchent les espèces en péril ou en évitant d'acheter des souvenirs fabriqués avec des plantes ou des animaux.

AIDEZ AUX MESURES DE RÉTABLISSEMENT.

Communiquez avec une équipe de rétablissement, votre club local de naturalistes ou tout autre organisme de conservation et informez-vous des projets de rétablissement qui ont lieu dans votre collectivité. Vous pourriez aider à construire des nichoirs, enlever des espèces végétales envahissantes ou faire le suivi de plantes ou d'animaux.

PROTÉGEZ LES ESPÈCES EN PÉRIL SUR VOTRE TERRAIN.

Si vous êtes propriétaire d'un petit terrain, que vous exploitez une ferme ou gérez une grande forêt qui abrite des espèces en péril, des spécialistes du rétablissement peuvent vous conseiller sur les moyens de prendre soin des espèces tout en profitant de votre propriété. Communiquez avec l'équipe de rétablissement ou avec l'autorité responsable.

Pour assurer la protection à long terme des plantes et des animaux en péril, les propriétaires fonciers peuvent faire don de leurs terres écosensibles à un organisme de bienfaisance voué à la protection de l'environnement ou à un organisme gouvernemental. Le Programme des dons écologiques du Canada permet aux propriétaires fonciers de bénéficier d'un allègement fiscal pour des terres qui protègent un patrimoine naturel important, y compris certains habitats d'espèces en péril.

FAITES DU BOUCHE À OREILLE, PARLEZ DU RÉTABLISSEMENT.

Discutez avec vos amis, votre famille et vos collègues des espèces menacées de disparition et des mesures qui sont prises pour les protéger. Lisez une histoire à un enfant, voire même à une classe entière! Vous pouvez vous procurer des livres qui racontent des histoires de rétablissement des espèces dans une bibliothèque ou une librairie de votre région, par exemple le livre de Kristin Bieber Domm, *Ahmed et le nid de sable*.

FAITES UN DON EN ARGENT OU EN NATURE POUR LE RÉTABLISSEMENT DES ESPÈCES.

Vous pouvez contribuer à rétablir la vie sauvage en communiquant avec un organisme non gouvernemental, avec des équipes de rétablissement ou avec des fondations vouées à la cause des espèces en péril.

LA PROTECTION D'UN HABITAT PRÉCIEUX : L'HÉRITAGE DES BLISS

« Nous n'osions pas imaginer qu'elle ferait l'objet d'un développement », dit M. Frederic (Ted) Bliss, expliquant pourquoi sa femme Pamela et lui ont fait don à leur municipalité de leur propriété de 40 hectares, située dans l'est de l'Ontario, à des fins de conservation. « Nous voulions être certains qu'elle serait protégée une fois que ma femme et moi n'y serions plus. »

La propriété est située près de leur résidence, tout juste à l'ouest de Brockville, dans une région nommée l'Axe Frontenac, où le Bouclier canadien s'étend au sud du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Adirondacks, dans l'État de New York. Sur cette propriété sauvage et spectaculaire, on trouve des crêtes rocheuses, d'anciennes forêts d'érables et de pruches du Canada, des marais et des étangs de castors. Les divers habitats soutiennent une variété de plantes et d'animaux, dont certaines espèces en péril comme la couleuvre obscure de l'Est, la tortue musquée et le rare pin rigide, tous à la limite nord de leur répartition géographique.

Depuis plus de 35 ans, Ted et Pamela Bliss profitent de la propriété en s'y promenant et en y faisant du ski. En 2002, le couple a fait don de la terre à la municipalité dans le cadre du Programme des dons écologiques du Canada, avec l'aide de Canadian Thousand Islands Heritage Conservancy. Le programme permet aux propriétaires fonciers de protéger la parcelle de nature qui leur est chère en donnant leur terre écosensible à un organisme de bienfaisance voué à la protection de l'environnement ou à un organisme gouvernemental. Les donateurs peuvent bénéficier d'économies d'impôts particulières.

La propriété des Bliss a été cédée à l'Agence Parcs Canada et fait maintenant partie du parc national des Îles-du-Saint-Laurent. Ted et Pamela continuent de profiter de la propriété quelques fois par semaine, avec la satisfaction de savoir que cet habitat précieux sera préservé pour les générations à venir.



Bénévoles travaillant au projet de rétablissement de la couleuvre à queue fine sur l'île Saltspring en C.-B. (En voie de disparition)
© Christian Engelstoif



Pam et Ted Bliss profitent toujours de la propriété qu'ils ont donnée aux fins de la conservation © Toronto Star

OU TROUVER PLUS D'INFORMATION

Espèces en péril du Canada
www.especiesenperil.gc.ca

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
www.cosepac.gc.ca

Situation générale des espèces au Canada
www.especessauvages.ca

Registre public de la LEP
www.registrellep.gc.ca

Espèces en péril par province et territoire
www.especiesenperil.gc.ca/links_f.cfm

Centres de données sur la conservation
www.natureserve-canada.ca

RÉTABLISSEMENT

Site Internet du RESCAPÉ
www.especiesenperil.gc.ca/recovery/default_f.cfm

Équipes de rétablissement
www.especiesenperil.gc.ca/recovery/team_ch_f.cfm

SITES INTERNET D'ÉQUIPES DE RÉTABLISSEMENT OU DE GROUPES DE TRAVAIL

Aquatic Species at Risk in the Sydenham River Watershed (en anglais seulement)
www.sydenhamriver.on.ca

Équipe de rétablissement de l'écosystème des chênes de Garry
www.goert.ca

La Martre de Terre Neuve (en anglais seulement)
www.newfoundlandmarten.com

Nova Scotia Leatherback Turtle Working Group (en anglais seulement)
www.seaturtle.ca

Nova Scotia's Blanding's Turtles: Conservation and Recovery (en anglais seulement)
www.speciesatrisk.ca/blandings

Nova Scotia's Coastal Plain Flora: Conservation and Recovery (en anglais seulement)
www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora

La Marmotte de l'île Vancouver (en anglais seulement)
www.marmots.org/recovery_partner.htm

QUELQUES ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX NATIONAUX ACTIFS DANS LE DOMAINE DU RÉTABLISSEMENT

Fédération canadienne de la faune
www.cwf-fcf.org

Nature Canada
www.cnf.ca

Conservation de la nature Canada
www.natureconservancy.ca

Fonds mondial pour la nature Canada
www.wwf.ca

PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Programme des dons écologiques
www.cws-scf.ec.gc.ca/ecogifts

Fonds pour le rétablissement des espèces en péril
www.especiesenperil.gc.ca/support/esrf_frep/default_f.cfm

Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril
www.cws-scf.ec.gc.ca/hsp-pih

POUR LES ENFANTS ...

L'Espace pour les espèces
www.espacepourlesespecies.ca



Rétablissement des espèces canadiennes en péril

En 1988, le Conseil canadien des ministres de la faune a approuvé une nouvelle stratégie visant à rétablir les espèces sauvages en péril et à empêcher d'autres espèces de se retrouver en péril. La stratégie, appelée RESCAPÉ (un acronyme pour Rétablissement des ESpèces CANadiennes en PÉril), rassemble toutes les agences ainsi que tous les organismes et personnes intéressés à travailler en équipe au rétablissement des espèces sauvages en péril. Le RESCAPÉ concentre ses efforts sur les espèces et les populations qui ont été désignées, par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), comme étant disparues du Canada, en voie de disparition ou menacées. Pour rétablir les espèces, les autorités responsables ont mis sur pied des équipes nationales de rétablissement composées d'experts, dont le mandat est de dresser un programme de rétablissement préalable à la mise en oeuvre des activités de rétablissement par les gouvernements responsables, en collaboration avec les autochtones, les industries, les universités, les organisations non gouvernementales, le milieu des affaires et les citoyens.

RESCAPÉ souhaite exprimer toute sa reconnaissance au Service canadien de la faune d'Environnement Canada pour l'aide apportée à la préparation de ce rapport.